

L'an deux mille quinze, le six du mois de novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie d'Eygluy-Escoulin, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 novembre 2015

Présents : Mmes D. Guion et C. Barthélémy, Mrs R. Balz, P. Bourgue et G. Fabra.

Absents excusés : R. Peyrard (pouvoir à P. Bourgue)

La séance est ouverte à 19h30. M. BALZ est nommé secrétaire de séance.

ENERGIE SDED : adhésion à la compétence optionnelle d'Energie SDED / Devis rénovation éclairage public / Devis ajout d'un foyer lumineux.

Le maire présente les projets établis par Energie SDED pour la rénovation de l'éclairage public, le devis pour l'ajout d'un foyer lumineux et l'éventuelle adhésion à la compétence optionnelle éclairage public. Le SDED propose d'assister à un conseil municipal pour expliquer ces devis. Accord du conseil municipal. Le vote pour ce dossier est reporté.

CHANGEMENT DE LOGICIEL : ACCEPTATION DU DEVIS COSOLUCE

M. Le Maire présente le devis définitif établi par la société COSOLUCE pour le changement du logiciel informatique. Ce devis s'élève à 774 € TTC pour la reprise des données, le déploiement et les formations et à 545.16 € TTC pour l'abonnement annuel. Accord du conseil municipal.

CONVENTION ACFI à intervenir entre la Commune et le Centre Départemental de Gestion de la Drôme

M. le Maire présente le projet de convention à intervenir entre le CDG 26 et la commune pour l'intervention d'un agent chargé de la fonction d'inspection. Le conseil municipal est d'accord sur cette convention si la mission de l'ACFI se limite à une journée par an.

SITE NATURA 2000

M. le Maire présente la consultation réglementaire sur le périmètre Natura 2000 : Gervanne et rebord occidental du Vercors émanant de la Préfecture de la Drôme. Un courrier sera fait pour demander de retirer les parcelles où il y a des maisons ainsi que les parcelles dont certains agriculteurs ont demandé leur retrait. Le dossier sera représenté au conseil municipal du 11 décembre 2015.

Questions diverses :

- Travaux carrefour Pouillot : la commune décide de laisser un triangle d'herbe ce qui divise le coût des travaux par deux. Les travaux peuvent démarrer
- Travaux chemin d'Eygluy : le maire présente le devis de l'entreprise BOUVAT TP pour le réglage de la piste en gravier. Coût prévu : 8225 € H.T. : accord du conseil municipal

- Piste Eygluy-Escoulin : Un devis sera demandé pour l'ouverture de la piste à partir du 2^{ème} virage avant la route de l'Escoulin.
- Compte rendu de la visite du sourcier avec deux points d'eaux possibles à environ 50 m de profondeur.
- Consolider deux virages dangereux sur le chemin des Villards par deux poteaux au bord de la route.
- Le planning des tours de permanence des élections du 06 et 13 décembre est fait.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 11 décembre 2015 à 19 h.

Le Maire,
Roland FILZ